

Conférence d'actualité
sous la coordination de Nina DUMAS,
docteure en droit public, membre associée au CMH

*La protection de
l'environnement
face à la dérogation
« espèces protégées »*

Mercredi 25 février 2026 de 18h à 20h
Pôle Tertiaire/Site « La Rotonde »
Amphithéâtre A5



Centre Michel de L'Hospital (CMH) UR 4232
Unité de recherche en sciences juridiques et en science politique
Université Clermont Auvergne
Contact : cmh@uca.fr



Programme

- 18h00 Accueil du Pr. Charles-André DUBREUIL, Directeur du CMH
- 18h10 Introduction de Nina DUMAS, docteure en droit public, membre associée au CMH
- 18h10 **Axe 1 : L'application par le juge administratif des conditions et des motifs de la dérogation « espèces protégées »**
- Le juge administratif assure-t-il efficacement la protection des espèces protégées ?*
- Paul **GASNIER**, Magistrat administratif, Rapporteur public,
Cour administrative d'appel de Bordeaux
- 18h40 Échanges avec les intervenants et le public
- 18h50 **Axe 2 : La saga juridictionnelle de l'autoroute A69**
- La raison impérative d'intérêt public majeur, un enjeu d'intérêt général – pas – comme les autres ?*
- Dorian **GUINARD**, Maître de conférences en droit public
à l'Université Grenoble Alpes (Sciences Po Grenoble)
- 19h20 Échanges avec les intervenants et le public



Centre Michel de L'Hospital (CMH) UR 4232
Unité de recherche en sciences juridiques et en science politique
Université Clermont Auvergne
Contact : cmh@uca.fr

